

COMMUNE DE SAINT-ANDRÉ-DE-CRUZIÈRES

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du Mercredi 27 Février 2019

Membres en exercice : 09
Présents : 06
Votants : 07

L'an deux mille dix-neuf, et le 27 février à 18h30, le conseil municipal de la commune de Saint André de Cruzieres dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Manuel GARRIDO, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 21/02/2019

Date d'affichage : 21/02/2019

Présents : Jean-Manuel GARRIDO, Jean-Claude ESPERANDIEU, Robert DUMAS, Joël LAHACHE, François ESCHBACH, Evelyne PEREZ.

Absent excusé : Gérard DELROT donne procuration à François ESCHBACH

Absents : Bénédicte THOULOZE, Didier CHALOIN

Secrétaire de séance : Joël LAHACHE est désigné comme secrétaire de séance.

Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 24 janvier 2019 à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR

- 1- Vote du Compte de Gestion de la Commune 2018**
- 2- Vote du Compte Administratif de la Commune 2018**
- 3- Affectation des Résultats de la Commune 2018**
- 4- Vote du Compte de Gestion du Lotissement 2018**
- 5- Vote du Compte Administratif du Lotissement 2018**
- 6- Plan télé-alerte dans le cadre du Plan communal de sauvegarde**

1- Vote du Compte de Gestion de la Commune 2018

Le maire expose aux membres du Conseil Municipal que le Compte de Gestion établi par le Trésorier est conforme avec le compte administratif de la commune. Après avoir examiné les opérations retracées et le résultat de l'exercice, le Conseil Municipal **Vote Pour à l'unanimité.**

2- Vote du Compte Administratif de la Commune 2018

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	-			-
Opérations de l'exercice	320 994,33	574 285,65	223 738,06	312 221,26
Totaux	320 994,33	574 285,65	223 738,06	312 221,26
Résultat de clôture		253 291,32		88 483,20

Vote Pour à l'unanimité.

3- Affectation du Résultat

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement cumulé de : 253 291,32

- un excédent d'investissement de : 88 483,20

- un déficit des restes à réaliser de : 332 955,64

Soit un besoin de financement de : 244 472,44

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉDENT 253 291,32

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) : 244 472,44

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) : 8 818,88

RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCEDENT : 88 483,20

Vote Pour à l'unanimité

4- Vote du Compte de Gestion du Lotissement 2018

Le maire expose aux membres du Conseil Municipal que le Compte de Gestion établi par le Trésorier est conforme avec le compte administratif de la commune. Le Conseil Municipal **Vote Pour à l'unanimité.**

5- Vote du Compte Administratif du Lotissement 2018

Il n'y a pas eu d'opérations sur 2018 mais vu que le budget a été créé en 2018, un Compte Administratif doit être voté.

Vote Pour à l'unanimité.

6- Plan télé-alerte dans le cadre du Plan communal de sauvegarde

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire et opportun de mettre en place un plan télé-alerte dans le cadre du plan communal de sauvegarde. Il permettra d'alerter la population en cas de risques majeurs par l'envoi de sms en nombre.

Deux opérateurs, SRF et ORANGE, ont répondu à notre demande. Après avoir comparé les offres, il ressort que l'offre proposée par SFR est la plus économique, à savoir :

- Activation du service **100 € HT**

- Abonnement mensuel **30 € HT**

- Coût SMS..... **0,053 € HT**

Vote Pour à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé,

Levée de séance à 19h15